



SITE INTERNET DU DIOCÈSE DE BOURGES



Charte

Depuis 1997, le diocèse de Bourges s'est doté d'un site Internet. Aujourd'hui, après dix années d'existence, le besoin se fait sentir d'un site renouvelé dans ses objectifs, sa présentation et son fonctionnement.

PUBLICS :

La mission de l'Eglise diocésaine est de communiquer en direction de plusieurs publics :

1. d'une part, les **catholiques du diocèse** de Bourges et d'ailleurs ;
2. d'autre part, les **habitants du Berry**, Cher et Indre, à qui les baptisés sont envoyés ;
3. enfin, à travers le joyau de la cathédrale, Bourges est connu dans le **monde entier**, des **chrétiens** et des **non chrétiens** ; c'est aussi à eux que le Christ nous envoie et le réseau mondial est une opportunité extraordinaire pour répondre à cet appel.

OBJECTIFS :

Les objectifs sont différents selon les publics :

1. pour les catholiques :

- proposer une "vitrine" de la **vie des différentes communautés** (doyennés, paroisses, mouvements et services, communautés religieuses...) et des événements du diocèse et de l'Eglise universelle ;
- être un **lieu d'échange** et de discussion ;
- servir et relayer des **informations** pratiques ;
- offrir des **ressources** (formation, spiritualité, liturgie...).
- servir modestement, et autant que souhaité par eux, le dialogue avec des croyants d'autres confessions chrétiennes, des croyants d'autres religions, des non-croyants.

2. pour les habitants du Berry :

- proposer des **clés pour découvrir et comprendre la foi** chrétienne et la vie de l'Eglise diocésaine à travers plusieurs entrées : art culture et foi, étapes de la vie (sacrements...), regard sur l'actualité ;
- offrir une **base d'informations** pratiques ;

3. pour les hors Berry :

- la **cathédrale** étant le moteur pour ce public, elle est pour lui l'entrée privilégiée ; les pages lui étant consacrées doivent chercher à créer des **passages** vers les autres parties du site pour qu'il soit tangible que, liée à cette magnifique église de pierre, vit une **Eglise de chair**.

FONCTIONNEMENT :

Le site Internet est partie intégrante du **service de communication du diocèse**. Il est placé sous la responsabilité du délégué épiscopal à l'information et à la communication.

L'orientation, les rubriques, les transformations du site sont décidées par une "**Equipe de pilotage de l'Internet diocésain**". Composée de 6 à 10 personnes de provenances diverses, cette équipe de pilotage est animée par un responsable nommé par l'évêque pour 3 ans. L'équipe de pilotage du site désigne en son sein 2 ou 3 membres qui constituent le "**comité de lecture**" chargé de la veille du site, tant sur le contenu que sur le plan technique.

Ce comité de lecture sera attentif à ce que le site réponde aux critères suivants :

- sérieux et vérité de l'information,
- conformité avec l'orthodoxie de la foi chrétienne et avec la pastorale diocésaine,
- service de la communion des communautés.

La réalisation et la mise en ligne des pages du site sont confiées à une "**équipe de réalisation**" sous la responsabilité d'un "webmestre" qui fait partie également de l'équipe de pilotage. Cette équipe de réalisation ne prend aucune initiative quant à la conception (technique, forme et contenu) sans l'aval de l'équipe de pilotage. Des **règles de fonctionnement** de l'équipe sont précisées dans un document spécifique.

La **mise à jour** du site est faite au minimum une fois par semaine pour les rubriques liées à l'actualité.

HÉBERGEMENT ET ORGANISATION :

Le site est hébergé sur un serveur choisi pour ses caractéristiques techniques et financières. Toutefois, pour participer à la **pastorale nationale de la communication**, il est rattaché au moins pour partie au serveur de la Conférence des Evêques de France (CEF).

Afin de permettre une **croissance** du site et une **dimension véritablement diocésaine**, bien que l'hébergement soit centralisé, la mise à jour en est **décentralisée** : chaque paroisse, service ou mouvement a, pour cela, accès à la gestion de ses propres pages. Pour réaliser cette mise à jour décentralisée, paroisse, service ou mouvement doit disposer d'une **équipe** et d'un **correspondant** Internet placés sous la responsabilité du curé ou du responsable de service ou mouvement. Le correspondant est dûment mandaté près des responsables du site diocésain et reçoit lettre de mission à cet effet.

Avec les **congrégations** religieuses possédant un site, des **liens** pourront être établis. L'équipe de pilotage décide des liens à intégrer et révisé son choix régulièrement.

Fait à Bourges, le 29 juin 2007
en la fête de St Pierre et St Paul

+ Hubert BARBIER
Archevêque de Bourges